

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Franceville : les corps d'une femme et d'un gendarme retraité retrouvés à leurs domiciles respectifs

N.O.
Franceville/Gabon

En l'espace de 24 heures, les corps de deux personnes ont été retrouvés à Akiéni, chef-lieu du département de Léconi-Lekori et à Franceville. Il s'agit de celui de dame Romaine Tsiatou, une sexagénaire demeurant au quartier Obouo, et celui de l'adjudant-chef major retraité, Jean Urbain Kassa Gantsié, résidant au quartier Epila, dans le 2e arrondissement de Franceville.

En effet, c'est dans la journée du vendredi 10 novembre dernier que les officiers de Police judiciaire (OPJ) de la gendarmerie nationale sont alertés par



Photo: Nadège Ontounou

Dame Romaine Tsiatou retrouvée morte dans son jardin.

les habitants sur la découverte du corps de dame Tsiatou. Cette sexagénaire passait ses journées dans son petit jardin qu'elle avait

mis en place derrière sa maison. Où elle cultivait diverses variétés de légumes. Le corps de la dame présentait des blessures au niveau de la nuque. Des blessures consécutives sans doute aux coups de machette qu'elle aurait reçus de son agres-

seur. Qui en voulait tant à la pauvre dame pour en finir avec sa vie d'une telle manière ?, se sont interrogés les habitants du quartier Obouo.

Quant au gendarme à la retraite, Jean Urbain Kassa Gantsié, c'est le samedi

11 novembre à son domicile du quartier Epila, dans le 2e arrondissement de Franceville, que son corps a été retrouvé. Celui-ci ne présentait aucune trace de violence. Mort naturelle où tout autre chose ? Nul ne saurait le dire pour l'instant.

Absente de la maison, la concubine de l'adjudant-chef a été informée de la macabre découverte par ses proches. Dans les deux cas, les OPJ ont ouvert les enquêtes pour élucider ces découvertes macabres.

Enlèvement présumé de deux hommes au PK8 : les parents demandent l'intervention de la justice

AEE
Libreville/Gabon

LES parents de deux hommes enlevés à leur domicile du PK8 par des hommes suspectés par ces derniers d'appartenir à la gendarmerie, sont dans le désarroi, depuis plus d'une semaine sans nouvelles d'eux. En effet, explique une source proche de la famille, c'est le lundi 6 novembre tôt le matin que des hommes habillés en civil se sont introduits dans leurs domiciles et se sont dirigés vers la chambre d'un des hommes, Kendrick, âgé de 38 ans, qu'ils ont embarqué, avant de prendre son petit frère Loweli, 29 ans, qui se trouvait là à cet instant.

Après vérifications dans les différentes unités de police et de gendarmerie, pour-

suit la source, aucune trace des deux hommes. Mais la famille confirme, avec des preuves qu'ils disent avoir fournies à la justice, que ces derniers seraient détenus par un proche de leur famille gendarme, qui aurait au préalable menacé Kendrick à plusieurs reprises pour une affaire de femme.

" Nous avons porté l'affaire devant les instances judiciaires, où nous avons déposé des plaintes avec des preuves matérielles, que les jeunes sont bien détenus par ce monsieur, qui fait partie de la même famille que nous, mais jusqu'à ce jour, rien ne bouge. Nous avons également saisi la gendarmerie. Nous voulons que la justice intervienne et que nos enfants rentrent à la maison sains et saufs ", supplie un membre de la famille.



Recrutement d'un Responsable Désigné du Système d'Entretien (RDE)

Le Cabinet de conseil 2BNI recrute pour l'un de ses Clients opérant dans le secteur aérien, un **Responsable Désigné du Système d'Entretien (RDE)**.

MISSIONS :

Placé(e) sous la Responsabilité du Dirigeant Responsable, Le RDE aura pour missions principales :

- Mettre en place les procédures, les moyens et les méthodes afin de respecter le règlement RAG 4.3 chapitre M.
- Mettre à jour le Manuel de Contrôle de Maintenance de la Compagnie (MCM).
- Planifier et contrôler les travaux de maintenance à effectuer selon le MCM.
- Connaissance parfaite des contrats de sous-traitance de la gestion de navigabilité et de réalisation de l'entretien entre la Compagnie au GABON et sa Maison Mère.
- Réaliser la commande des travaux d'entretien au sous-traitant de la Compagnie, comme décrit dans le MCM Partie 3 §3.3.
- Assurer la bonne coordination entre la Compagnie et le Responsable Technique (RT) Maison Mère.
- Déterminer les entretiens à réaliser selon la norme afin de garantir le maintien de la navigabilité.
- Établir une coordination adaptée entre les opérations aériennes, l'organisme de gestion de navigabilité et l'entretien réalisé par le RT Maison Mère, afin de garantir que ces trois secteurs reçoivent toute l'information sur l'état des engins.
- S'assurer du bon enregistrement des informations liées aux vols, notamment celles renseignées sur l'ATLB (Aircraft Technical Log Book) approuvé par l'ANAC.
- Transmettre l'ensemble des enregistrements (ATLB) ainsi que les documents d'enregistrement des opérations de maintenance réalisées (WO, Tally sheet, etc.) au RT Maison Mère qui les exploitera conformément au contrat de sous-traitance de la gestion de navigabilité.
- Vérifier les états de maintenance, constituer des ordres de travaux (Commandes), des enregistrements des opérations de maintenance exécutées par la Compagnie avec identification des cartes de travail appliquées et des certificats d'APRS.
- S'assurer de la bonne conservation de l'ensemble des enregistrements tel que décrit dans le MCM Partie 1 § 1.3
- Avoir la responsabilité de l'état de navigabilité des aéronefs (avion, hélicoptère ou autres appareils de nature similaire) exploités, en s'assurant avant tout vol envisagé que toutes les opérations d'entretien requises sont correctement effectuées.
- S'assurer qu'aucun vol ne sera entrepris si une anomalie est détectée.
- Définir le contenu de la visite pré vol ainsi que de l'établissement des niveaux de qualification des personnels impliqués pour la réaliser.
- S'assurer de la bonne application des défauts non rectifiés et remise aux normes des défauts tel que décrit dans la Partie 1 § 1. 1.2.3 du MCM.
- S'assurer avec le service Qualité que les activités décrites au paragraphe RAG 4.3.M 020 sont effectuées en accord avec les procédures agréées et que toutes les activités de gestion de navigabilité sous-traitées sont réalisées en accord avec le

contrat.

- Collaborer activement avec les Responsables Désignés du CTA.

La liste est « non exhaustive ».

QUALITES REQUISES ET PROFIL

Avoir / Être / Faire :

- Une expérience pratique et une expertise dans l'application de normes de sécurité dans l'aviation et dans les pratiques opérationnelles sûres.
- Un diplôme d'ingénieur adapté (en aéronautique, mécanique, électricité, électronique, avionique ou dans d'autres domaines relatifs à l'entretien des aéronefs), ou une formation technique dans la maintenance aéronautique avec formation complémentaire acceptable par l'ANAC.
- Une connaissance approfondie des spécifications d'entretien, de la gestion de navigabilité et des systèmes qualité.
- Une expérience d'encadrement appropriée dans une organisation comparable.
- 5 ans d'expérience professionnelle avec au moins 2 ans dans l'aéronautique à un poste adéquat et ou similaire.
- Une connaissance du ou des type(s) pertinent(s) des aéronefs.
- Une connaissance des méthodes d'entretien.
- Maîtrise de la réglementation en vigueur.
- Maîtrise du Microsoft Pack Office.
- Maîtrise de l'anglais lu/écrit/parlé.
- Capacité à appliquer les procédures/politiques de la société.
- Disponibilité, rigueur, organisation et autonomie.
- Avoir un goût prononcé pour le relationnel.
- Sens de l'adaptation et de l'urgence.
- Savoir travailler en collaboration avec plusieurs services.

LIEU DE TRAVAIL

Port-Gentil au GABON.

COMMENT POSTULER ?

Merci d'envoyer votre candidature (lettre de motivation, CV et diplômes) en précisant en objet « Responsable Désigné du Système d'Entretien (RDE) » à l'adresse mail suivante : recrutement@2bni.ga

DATE LIMITE DE RÉCEPTION DE CANDIDATURE

16 novembre 2023 à 15h30 (heure locale).